
MUNICIPALITE

REPONSE ORALE

à la question de Mme la Conseillère communale Betty Forestier sur le
Tour de Romandie à Renens en 2013

Renens, le 21 juin 2012

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors du dernier Conseil communal, Mme Forestier a posé une question sur l'étape de Renens annoncée pour et par le Tour de Romandie pour 2013.

Nous pouvons ici lui confirmer les éléments suivants :

C'est un projet qui est venu du Préfet et du Bureau intermunicipal réunissant tous les syndicats de l'Ouest lausannois, et qui va dans le sens de faire connaître notre nouveau district. Ce projet a été évoqué en 2010 déjà avec les responsables du Tour de Romandie, et il vient de se concrétiser pour 2013.

Ce sera très clairement une étape "Ouest lausannois", concrètement sur le terrain avec une arrivée à Renens le 24 avril, et un départ de Prilly-Malley le 25 avril. Cet événement a été l'occasion pour la Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest lausannois, SICOL, de réagencer sa manifestation Comptoir Ouest, qui se tiendra, à nouveau et en profitant de la synergie, au Centre Intercommunal de Glace de Malley.

L'ensemble des frais seront répartis entre toutes les communes de l'Ouest. Ils se montent à 65.000 frs (40.000 frs pour l'arrivée, 25.000 frs pour le départ) à verser au Tour de Romandie. S'y ajoutent des prestations d'organisation concrètes, qui pourront en grande partie bénéficier des infrastructures existantes et du personnel des communes ainsi que de bénévoles, et pour lesquelles des sponsors seront aussi recherchés. Un budget est en cours d'élaboration, mais a priori nous sommes dans un ordre de grandeur pour les communes de 1.50 frs par habitants, soit 30.000 frs pour notre ville.

Les retombées attendues sont au niveau de l'Ouest lausannois tout entier, qui apparaît ainsi en tant que district et région tant face à l'extérieur que face à sa population. Nous nous réjouissons aussi de ce que la SICOL puisse s'appuyer sur cet événement pour proposer une 2^{ème} édition d'un Comptoir de l'Ouest.

La Municipalité considère avoir répondu à la question posée par Mme la Conseillère communale Betty Forestier, mais il est évident que d'autres informations suivront.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN

(L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ